

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Martin Maurel Impulsion Nasdaq

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0011101104 (Part P)

Objectifs et politique d'investissement

• **Objectif de gestion** : L'objectif de l'OPCVM est de sur-performer sur une longue période (5 ans minimum) l'indice NASDAQ Composite, par la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire.

• **Indicateur de référence** : Indice NASDAQ Composite, dividendes réinvestis.

• **Politique d'investissement** :

L'exposition du portefeuille est principalement réalisée en actions cotées sur le NASDAQ. Le NASDAQ (National Association of Securities Dealers Automated Quotation) est un système de cotation automatique et de gré à gré, sans centralisation des échanges. Ce marché regroupe majoritairement des valeurs des nouvelles technologies, des biotechnologies et des entreprises cotées sur le NASDAQ. L'OPCVM base sa stratégie d'investissement notamment sur les préconisations d'investissements issues d'un modèle mathématique construit autour de la Pression IsoBourse © (La Pression IsoBourse© est un indicateur créé par la société Isobourse).

- Acquisition d'une ligne d'actions lorsqu'une tendance haussière est anticipée,

- Renforcement éventuel sur accélération de la tendance moyen terme,

- Vente en totalité de la position lorsqu'un retournement de tendance est anticipé.

La Pression IsoBourse © est un indicateur, qui analyse et synthétise plusieurs centaines de règles d'Analyses Techniques.

Le gérant peut utiliser d'autres approches, notamment de stock picking fondamental, pour compléter, amender ou remplacer les préconisations d'investissement issues du modèle. Le modèle ne génère pas d'ordre automatiquement sur le marché, mais fait des listes de titres préconisés à l'achat et à la vente, dont l'utilisation est laissée à l'appréciation du gérant.

Les investissements (limités à 20% maximum de l'actif) au travers de titres de créances à moyen ou long terme (diversification) seront choisis en priorité parmi les dettes publiques et privées des pays de l'OCDE. Les émetteurs retenus seront tous "Investment Grade" (notation supérieure à BBB- ou équivalent chez les principales

agences de notation, ou jugée équivalente par la société de gestion).

Ils se feront dans l'idée soit d'atténuer une baisse des marchés actions, soit d'attendre que des opportunités d'investissement en actions se présentent.

Toutes les formes de valeurs mobilières sont autorisées : à revenu fixe, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro et toute autre forme de valeurs mobilières que les instituts de notation (S&P, Fitch, Moody's...) ou la société de gestion n'assimilent pas à des valeurs mobilières à haut risque.

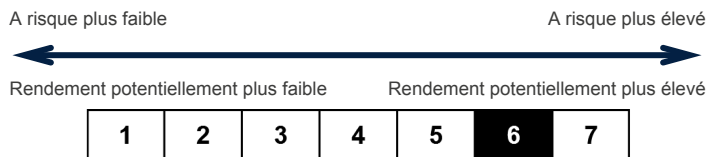
De plus, le gérant se donne la possibilité d'investir jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPCVM monétaires de droit français ou européen ne pouvant investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement, et jusqu'à 30% maximum, en FIA monétaires de droit français ou européen répondant aux critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier, afin de diminuer, voire d'annuler l'exposition aux marchés actions dans les phases de marché baissières. L'idée est donc, soit d'atténuer une baisse des marchés actions, soit d'attendre que des opportunités d'investissement en actions se présentent. Le gérant pourra prendre des positions sur des instruments financiers à terme ou conditionnels sur les marchés réglementés américains et/ou des pays de la zone euro afin de couvrir ou d'exposer le portefeuille pour réaliser l'objectif de gestion, notamment en cas de souscriptions et rachats importants. Il n'y a pas de recherche de surexposition, de ce fait l'exposition totale (actions et instruments dérivés) ne dépassera pas 100% de l'actif de l'OPCVM.

Il existe un risque de change sur la parité euro/dollar pour les porteurs.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Vendredi. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque vendredi 11h30 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions japonaises.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

• La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

Néant.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50%
Frais de sortie	Néant

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	2,83%
--------------------------------------	-------

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	0%
------------------------------	----

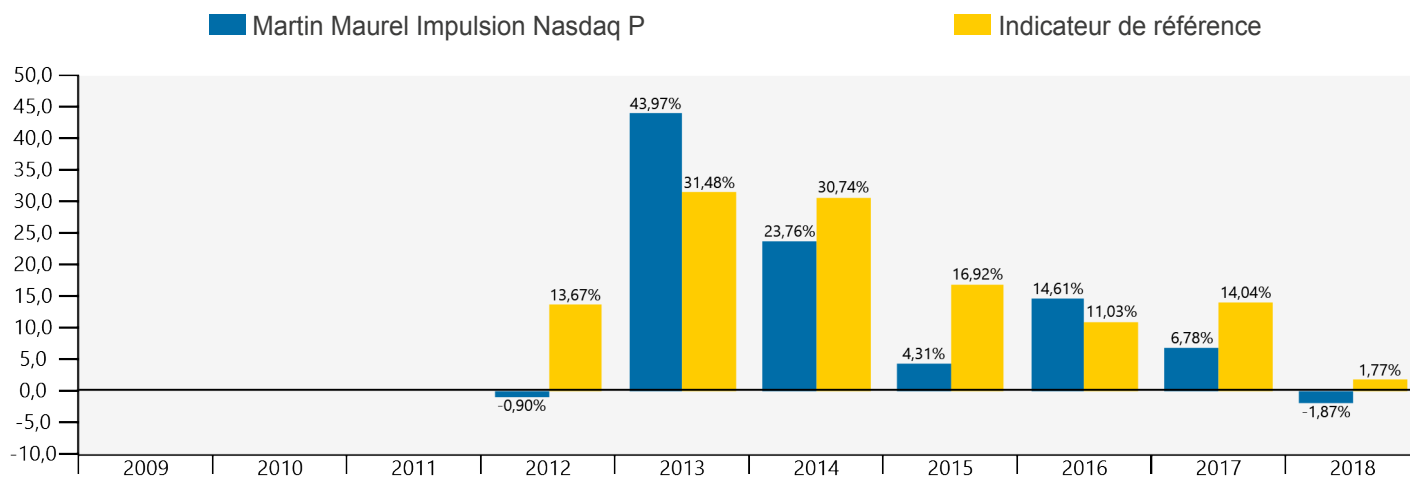
Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

5 % de la sur-performance annuelle de l'OPCVM par rapport à l'indice NASDAQ Composite, dès que la performance de l'OPCVM est positive. Le pourcentage de commission de surperformance prélevé est susceptible de varier d'un exercice à l'autre selon la formule décrite ci-dessus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 2011.

La Part « P » a été créée le 23/12/2011.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.am.eu.rothschildandco.com

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : www.am.eu.rothschildandco.com

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.am.eu.rothschildandco.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08 février 2019.